

COP22 : Les premières attributions

• **Accréditation de STours et B. Network pour l'hébergement et le transport**

• **Le contrôle technique confié à Véritas**

• **Ségolène Royal présidente de la COP21**

LE staff de la COP22 est dans ses murs, à Hay Riad à Rabat. Le logo et le site officiel (en plusieurs langues) seront officiellement dévoilés dans les jours qui viennent. L'appel d'offres pour l'accompagnement stratégique de communication de la COP22 vient d'être lancé. Il s'agit de trois marchés destinés à des agences marocaines. Un autre cible la presse internationale. Il permettra de travailler avec les agences tournées vers les grands journaux mondiaux.

L'accréditation pour la gestion de l'hébergement et du transport est confiée à l'agence STours, associée à B. Network, qui a déjà pris en charge cette activité lors de la COP21. Les deux structures devront présenter leurs logistiques à l'occasion d'une réunion de négociations à Bonn, en Allemagne, au cours de la deuxième quinzaine de mai. Le contrôle technique a été accordé à Véritas.



La machine d'attribution des marchés de la COP22 est en marche. Surtout que les délais sont courts. Le site de Marrakech devrait être opérationnel en octobre prochain (Ph. AFP)

puisque le village devrait être opérationnel en octobre prochain. La société retenue doit avoir une capacité financière à la dimension du marché pour réaliser cet ouvrage. Elle sera payée par décomptes et elle ne pourra pas venir demander une avance sur marché. D'ailleurs, la caution, de près de 8 millions de DH, renseigne sur l'ampleur du marché. Ce processus, en cours, devrait se terminer d'ici début avril.

Par ailleurs, la COP21, qui court jusqu'à novembre prochain, connaît quelques changements. Laurent Fabius,

la présidence de la COP21», a indiqué le commissaire général. Le secrétaire géné-

ral Ban Ki-moon termine également son mandat à la fin de cette année.

En tout cas, le 22 avril prochain est une date importante dans l'agenda de la COP21. Il s'agit de l'ouverture du registre aux chefs d'Etat et de gouvernement pour la signature de l'accord de Paris. «L'objectif est de les mobiliser pour la ratification de cet accord. Il faut que ce document soit signé par 55% des pays représentant 55% des émissions de gaz à effet de serre. Le registre sera ouvert le 22 avril à New York», note Abdeladim Lhafi. Le président français François Hollande, qui sera présent, devra rassembler les chefs d'Etat pour la signature. Restera la ratification, qui dépendra de la procédure suivie par chaque pays. Surtout que l'accord de Paris doit entrer en vigueur en 2020 et le processus de ratification en 2018. □

M. C.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

La CGEM se mobilise

LA CGEM devait organiser hier une rencontre d'information sur la COP22 et le rôle que peuvent jouer les entreprises dans cette manifestation planétaire. C'est Saïd Mouline qui prend en charge le pôle partenariat public-privé de la COP22, qui est l'interface avec la CGEM. «Sur le plan de la finance verte, si nous faisons travailler sur l'Afrique, le secteur bancaire et les institutions internationales peuvent développer des projets définis dans les énergies renouvelables par exemple», rappelle Lhafi. Ce sont des montages public-privé en direction des pays africains qui en ont le plus besoin. D'autant que le continent sera au centre de ces initiatives. □

En revanche, le plus gros est ailleurs. Il s'agit de l'appel d'offres, déjà lancé, pour l'aménagement du site de Marrakech. «Le cahier des charges répond à des exigences des Nations Unies, extrêmement précises sur les plans de l'espace, l'agencement, la sécurité, le transport, les salles plénières, la gestion des débats... Tout est réglé dans les menus détails», souligne Abdeladim Lhafi, commissaire général de la COP22. Pour l'heure, trois groupements d'entreprises étrangères et marocaines ont retiré les dossiers. Certaines ont des références pour avoir réalisé des événements de même taille au cours des 5 dernières années. Les offres financières seront examinées en dernier lieu. Le délai est court

nommé à la tête du Conseil constitutionnel, est remplacé par Ségolène Royal comme présidente de la COP21. «Ce changement de présidence donnera lieu à des ajustements. Je pense qu'il y aura une période de recomposition des équipes», rassure Abdeladim Lhafi.

Le deuxième départ sera celui de Christiana Figueres, secrétaire exécutive de la Convention des Nations unies sur les changements climatiques. Sa mission se termine en juillet prochain. Un appel à candidature pour lui trouver un remplaçant est lancé. «Celle ou celui qui va la remplacer a suivi les négociations. Il n'y aura pas de rupture comme d'ailleurs pour